



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°AG2025/04/28/2 portant sur

L'OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION NICE SHOPPING POUR L'ANNEE 2025

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 28 avril 2025*

PARTICIPANTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Monsieur Marc GIBAUD - Chargé de mission **SGAR** - qui représente le Secrétaire général pour les affaires régionales.

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIN Matthieu, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, **Membres Élus Titulaires.**

40 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



Mesdames et Messieurs DEBAISIEUX Jean-Marie, FLORENCE Patrick, IVALDI Dominique, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, RAPIOR Blaise, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, **Conseillers Technique.**

DEPORTS

Messieurs ARIN Nicolas, KOTLER Jacques et NIDDAM Ilan, **Membres élus**
Monsieur ALBISER Yves, **Membre associé**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires.**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire.**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire.**

Madame BRUT Karine – Trésorière Adjointe, **Membre du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, DASSONVILLE Pascal, DUPHIL Thierry, LAYLY Eric, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Aurélie, NICOLETTI Pascal, PASTORELLI Nadège, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, EBEL Jean-Marie, GAROTTA Mathieu, GAUTIER Philippe, GIBEAUD Richard, GOLDNADEL Franck, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SANTONI Lisa, THEIS James, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**



EXPOSE PRÉALABLE

NICE SHOPPING est une association créée en 2017, qui rassemble les associations de commerçants de Nice, les acteurs institutionnels (CCI, CMAR, Ville de Nice, OT) et les grandes enseignes (Carrefour, Leclerc, Galeries Lafayette, Ikea, Leroy Merlin...) autour d'un objectif commun : promouvoir l'ensemble des commerces niçois auprès de la clientèle locale et touristique.

Deux membres de la CCINCA siègent au Bureau de l'Association : Jacques KOTLER et Nicolas ARIN.

Nice Shopping a déposé une **demande de subvention de 30 k€ pour l'année 2025**. Cette somme est destinée au financement du fonctionnement global de l'association (frais de structure, etc.).

Le budget 2025 de l'association s'élève à 342 500 €.

L'Association Nice Shopping a également transmis son appel à cotisation au titre de l'année 2025 d'un montant de 20 k€.

La CCINCA soutient Nice Shopping depuis 8 ans.

Actions prévisionnelles pour 2025 :

- ✓ Campagnes de communication tout au long de l'année.
- ✓ Mise en avant de commerces niçois avec des reportages : réseaux sociaux, blog, site internet, newsletter...
- ✓ Mise à jour de flyers à destination des touristes pour leur faire découvrir la richesse et l'attractivité commerciale de Nice.
- ✓ Accompagnement personnalisé des commerçants pour leur expliquer les outils mis à leur disposition par Nice Shopping et ses membres.
- ✓ Parade de Noël de Nice Shopping qui se tiendra le 7 décembre 2025 pour booster la fréquentation et dynamiser le commerce.

Dans un contexte budgétaire de plan d'économie, la CCINCA souligne les points suivants :

- Manque d'originalité : Les actions restent inchangées, sans évolution notable. Les animations couvrent en majorité l'hyper centre de Nice.
- Capacité à mobiliser des financements privés : Nice Shopping peut mobiliser des partenaires privés.

La CCINCA propose de maintenir la subvention de 30 000€ pour cette année, tout en recommandant une vigilance accrue sur le type d'actions déployées par Nice Shopping et le montant sollicité pour l'exercice suivant.

VUS

- ▶ La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- ▶ Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;
- ▶ Les articles 89, 118, 129, 133 et du Règlement intérieur de la CCINCA ;
- ▶ L'avis favorable du Bureau en date du 15 avril 2025 ;
- ▶ L'engagement de déport de Monsieur Jacques KOTLER, membre élu et membre du Bureau de la CCINCA pour la mandature 2021 – 2026 et également Vice-Président de l'Association Nice Shopping ;
- ▶ L'engagement de déport de Monsieur Nicolas ARIN, membre élu de la CCINCA pour la mandature 2021 – 2026 et également Membre du Conseil d'Administration de l'Association Nice Shopping ;



- L'engagement de déport de Monsieur Yves ALBISER, membre associé de la CCINCA pour la mandature 2021 – 2026 et également Membre du Conseil d'Administration de l'Association Nice Shopping ;
- L'engagement de déport de Monsieur Ilan NIDDAM, membre élu de la CCINCA pour la mandature 2021 – 2026 et également beau-frère de l'expert-comptable de l'Association Nice Shopping.

CONSIDERANT

- ✎ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ✎ Que l'Association Nice Shopping participe à l'exercice par la CCINCA de sa mission d'appui au service du développement des entreprises ;
- ✎ Que le plan d'actions qui sera mis en œuvre par l'association Nice Shopping pour l'année 2025 participe à l'exercice par la CCINCA de sa mission d'appui au service du soutien et du développement des entreprises du territoire ;
- ✎ Que les crédits sont inscrits au budget ;
- ✎ Que les conditions et les modalités de l'engagement financier annuel de la CCINCA en faveur de l'Association Nice Shopping seront reprises dans une convention d'objectifs à signer avec l'Association ;
- ✎ Que la demande de subvention de l'Association a fait l'objet d'une instruction par les services de la CCINCA conformément au Règlement d'attribution des subventions aux associations ;
- ✎ Que conformément aux dispositions de l'article 129 du Règlement Intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, dans le cas où un membre (...) estime se trouver dans une situation de conflit d'intérêts (...), il doit se déporter de la préparation, de la prise de décision ou de l'exécution de la décision en question ;
- ✎ Qu'ainsi, conformément à ces dispositions, Monsieur Jacques KOTLER, Vice-Président, membre élu et membre du Bureau de la CCINCA pour la mandature 2021-2026 et par ailleurs Vice-Président de l'Association Nice Shopping, s'est valablement déporté de la présente décision et qu'il n'a pas été tenu compte de sa qualité de membre pour la détermination des règles de quorum applicables à la présente délibération ;
- ✎ Que Monsieur Nicolas ARIN, membre élu de la CCINCA pour la mandature 2021-2026 et par ailleurs Membre du Conseil d'administration de l'Association Nice Shopping, s'est valablement déporté de la présente décision et qu'il n'a pas été tenu compte de sa qualité de membre pour la détermination des règles de quorum applicables à la présente délibération ;
- ✎ Que Monsieur Yves ALBISER, membre associé de la CCINCA pour la mandature 2021-2026 et par ailleurs Membre du Conseil d'administration de l'Association Nice Shopping, s'est valablement déporté de la présente décision et qu'il n'a pas été tenu compte de sa qualité de membre pour la détermination des règles de quorum applicables à la présente délibération ;
- ✎ Que Monsieur Ilan NIDDAM, membre élu de la CCINCA pour la mandature 2021-2026 et par ailleurs beau-frère de l'expert-comptable de l'Association Nice Shopping, s'est valablement déporté de la présente décision et qu'il n'a pas été tenu compte de sa qualité de membre pour la détermination des règles de quorum applicables à la présente délibération ;

